



**Liminaire
Comité Départemental
de l'Action Sociale
des Bouches-du-Rhône
le 7 juillet 2022**

Madame la Présidente,

La proposition du Gouvernement et du Ministre d'augmenter de 3,5 % le point d'indice est largement en deçà des attentes et des besoins.
Les agents publics vont continuer de subir l'inflation !

En effet, la première préoccupation des agents est le pouvoir d'achat.
La valeur du point d'indice est gelée depuis 10 ans et la perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans s'élève à plus de 20 %.

Au-delà, les indemnités devront être revalorisées, celles relatives aux déplacements et aux formations et l'indemnité mensuelle de technicité.

Par ailleurs, stopper toute nouvelle suppression d'emplois est une priorité pour la survie de nos services.

Le recours à des recrutements de personnels contractuels doit être limité à des missions spécifiques et non à des emplois occupés jusqu'à ce jour par des titulaires.

En outre, dans un environnement professionnel où les conditions de travail se sont considérablement dégradées, **FO Finances** porte une grande attention à une politique ministérielle d'hygiène, de sécurité et de santé au travail de haut niveau.

En ce sens, la disparition des CHSCT, dont le rôle central a été marqueur durant la crise sanitaire, est pour **FO Finances** un contre-sens préjudiciable à la santé des agents.

Le maintien du budget de l'action sociale est également, pour **FO Finances**, une forte exigence et il ne peut en aucun cas servir de variable d'ajustement budgétaire dans le cadre de la loi de Finances 2023.

Ce secteur subit actuellement de profondes réformes structurelles pour lesquelles **FO Finances** a pris toutes ses responsabilités.

À ce jour, si la réorganisation du réseau est en cours, ce qui est particulièrement inquiétant et inacceptable, c'est le coût exorbitant induit par les frais de sécurité consécutifs à la protection des résidences en instance de cession qui demeurent à la charge d'EPAF.

Quant à la réforme de la gouvernance, si **FO Finances** estime que des marges d'amélioration existent, elle ne justifie pas de créer un nouveau labyrinthe administratif. La priorité est de satisfaire les attentes des agents, ce qui passe par l'amélioration des prestations des trois associations ministérielles.

En conclusion, les agents attendent une reconnaissance concrète par des actes :

- sur les traitements,
- sur leurs déroulements de carrière,
- et sur leurs conditions de travail avec une réelle égalité professionnelle.

Il faut également stopper les suppressions d'emplois et les réformes destructives du service public économique et financier de proximité pour donner un nouvel élan au service public !

Ce service public a une longue histoire, et pour **FO Finances**, nous sommes convaincus qu'il a, et qu'il doit avoir un avenir !

La délégation des Bouches-du-Rhône

FO Finances 13 remercie la délégation des Bouches-du-Rhône pour son investissement, malgré des conditions de travail très difficiles, essentiellement provoquées par un manque d'effectifs.

FO Finances 13 souligne également le rôle primordial de nos assistantes sociales en ces temps difficiles pour nos actifs et nos retraités.

FO Finances 13 se félicite des prestations offertes aux agents des Bouches-du-Rhône qui rencontrent toujours un vif succès.

L'avenir nous dira si la régionalisation du réseau des délégations, combattue par les fédérations, permettra de maintenir une action sociale au plus près des agents. Permettez-nous d'en douter !

FO FINANCES RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT À UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ ET UNE ACTION SOCIALE MINISTÉRIELLE DE QUALITÉ AU BÉNÉFICE DE TOUS LES AGENTS ACTIFS ET RETRAITÉS

La délégation FO Finances

Béatrice MARTINEZ
beatrice.martinez@dgfip.finances.gouv.fr

Claude BETTI
claudette.betti@insee.fr